

République Française
Département du Bas-Rhin
COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 février 2026

Séance ordinaire du **19 février 2026** - 20 h 00 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 12

Absents : 03

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain

Date de convocation : 04 février 2026

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
JULLY Jean-Claude - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - OFFENBURGER Céline - RIEUX
Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : M. MOSCHLER Vincent - Mmes SAETTEL Christiane (arrivée à 20 h 20) et TANGHE
Marielle (Mme TANGHE a donné procuration à Mme SAETTEL Christiane)

3. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du conseil municipal

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2020 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à
M. le Maire,

PREND ACTE du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu
des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

Finances - Virements de crédits - Décision du Maire n° 2025/06

Un virement de crédits de chapitre à chapitre a dû être effectué dans le cadre de la fongibilité des crédits
autorisée par délibération du Conseil Municipal du 08 avril 2025 afin de procéder à la constitution d'une
provision du fait de contentieux auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg ; provision décidée par
l'assemblée délibérante en séance du 02 décembre 2025.

Cette provision a donné lieu aux virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement - DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	3 000.00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	- 1 500.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 1 500.00 €

Le secrétaire de séance,
M. DEMARE Alain.

Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 02 mars 2026

Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.

